

LA GRANDE INTERVIEW

redaction@sonapresse.com

Patrick Mouguiama-Daouda : les chantiers se fera le lundi 12 av

À la veille du début des inscriptions, le 12 avril prochain, pour les nouveaux bacheliers orientés dans les Facultés de Lettres et sciences humaines, Droit et sciences économiques à l'Université Omar-Bongo (UOB), le ministre de l'Enseignement supérieur, Patrick Mouguiama-Daouda, a accordé une interview exclusive à L'Union. Il revient sur la livraison des chantiers, le calendrier académique, l'orientation des nouveaux bacheliers. Sans oublier la question de l'enseignement à distance.

Entretien réalisé par Hans NDONG
MEBALE et Rudy HOMBENET
ANVINGUI
Libreville/Gabon

L'Union : Monsieur le ministre, à la veille de la rentrée académique, le problème des infrastructures suscite des commentaires dans l'opinion en raison du déficit observé. Qu'est-ce qui a été fait pour améliorer le cadre au sein de nos universités ?

Patrick Mouguiama-Daouda : La question des chantiers entrepris dans les établissements publics d'enseignement supérieur répond à une réelle vision du gouvernement de contrer la vétusté des édifices qui se détériorent sous le poids des ans et, malheureusement aussi, par manque d'entretien des responsables et des usagers. Si l'on n'agissait pas maintenant, cette situation assez préoccupante s'aggraverait davantage et remettrait totalement en cause la fonctionnalité des infrastructures universitaires existantes. En cette période de massification des effectifs dans les universités, grandes écoles et instituts publics du pays, on comprend l'urgence de réhabilitation qui s'impose à l'ensemble des établissements.

Quels sont les établissements concernés par ces chantiers ?

La première phase des travaux a débuté en septembre 2019 et a été accélérée depuis décembre 2020. La priorité a été pour l'UOB, l'Université des sciences de la santé (USS), l'École normale supérieure (ENS) et l'École normale supérieure d'enseignement technique (Enset). Ce processus sera soutenu cette année avec la réhabilitation des bâtiments pédagogiques, de la voirie et de la Cité universitaire de l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM). Tous les autres établissements sont, bien entendu, aussi programmés dans le cadre des investissements prioritaires de l'Enseignement supérieur

de cette année 2021. Pour la première livraison de ces chantiers, elle se fera la semaine prochaine, le lundi 12 avril.

Concrètement, quels sont les travaux entrepris ?

Il s'agit de la réhabilitation et de l'extension des espaces pédagogiques de l'UOB : 100 % des travaux de réhabilitation réalisés de la salle de classe incendiée (50 places), de la salle de classe du Pool Lino Discal (70 places), des amphithéâtres Nguembyt-Mbina (700 places), Isaac-Nguema (600 places), des amphithéâtres Senghor, Nyonda (500 chacun) et Melone (200). Trois amphithéâtres Lino Disqual et de l'amphithéâtre Léon-Augé de 500 places chacun ont vu leur capacité respective augmentée de 250 places. Cela équivaut à une capacité d'accueil cumulée d'environ 6 000 places, alors qu'elle n'était que de 4 000 places. C'est un effort appréciable mais qui ne résout pas l'immensité des problèmes que l'on connaît. Cela reste néanmoins rassurant pour assurer l'accueil des nouveaux bacheliers, sachant que les redoublants de Licence 1 qui ont validé des matières l'année écoulée n'ont pas l'obligation de présence dans les amphithéâtres.

C'est dire que l'UOB occupe la majeure partie de ce chantier ?

Exactement. Cette livraison des travaux de l'UOB sera complétée par la réhabilitation du bâtiment abritant le secrétariat général de l'UOB et la Scolarité centrale, la réfection des pools scientifiques de la Faculté des Lettres et des sciences humaines (FLSH), la faculté de Droit et des sciences économiques. Cette phase sera complétée dans deux mois par la réfection des voiries et la réhabilitation totale de la Cité universitaire Omar-Bongo pour 1 200 lits. En outre, je dirai que cet engagement de l'État concerne toutes les universités, notamment à l'USS avec les travaux de l'Université

des sciences, de l'ENS, de l'Enset. Je tiens à préciser qu'une dernière phase des travaux a été ouverte à l'USS et le sera à l'USTM, dans moins d'un mois ; elle concerne la réhabilitation des voiries, des salles de classe, des cités universitaires de Franceville et d'Owendo.

L'orientation des nouveaux étudiants n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre et de salive. Peut-on avoir des éclaircissements ?

L'orientation des nouveaux étudiants est un des enjeux importants de la qualité d'un système éducatif. Au-delà de leur capacité à s'insérer dans des parcours d'études pour lesquels ils ont des prérequis, les bacheliers doivent projeter leur avenir dans l'enseignement supérieur, en tenant compte d'une dimension économique et sociale de formation existante. En d'autres termes, l'orientation des étudiants devient stratégique pour les pouvoirs publics et pour les acteurs sociaux, liés aux secteurs d'enseignement ou de formation professionnelle.

Que doivent comprendre les bacheliers concernés par ces réformes ?

Pour les nouveaux bacheliers, l'enjeu est d'être mieux orienté. Il faut mieux répartir chacun et tenir compte aussi des besoins exprimés. Je vous donne un seul exemple : quand vous avez des bacheliers des séries techniques, ACA, ils ont de grands échecs à l'université justement quand ils s'y inscrivent. Donc on a aucun intérêt à les inscrire à l'université. En revanche, soit il y a une insertion professionnelle qu'il faut chercher pour eux, soit des places de BTS sont appropriées pour eux. Cet effort, nous venons de le faire à travers les programmes de formation et d'insertion professionnelle en partenariat avec l'Office national de l'emploi (ONE) et aussi l'ouverture des BTS, non orientés vers les métiers de l'enseignement,



Photo: FM, MOMBO

Pour Patrick Mouguiama Daouda, l'objectif est d'offrir de meilleures c

à l'Enset. Nous avons ouvert 500 places pour accueillir ces profils de bacheliers et c'est là qu'on va porter l'effort, c'est un des exemples des choses concrètes que nous voulons accentuer.

Que disent les textes sur cette question qui demeure incomprise des parents et des nouveaux étudiants ?

D'un point de vue des textes réglementaires, l'orientation des bacheliers, dispositif post-baccalauréat, est signifiée par la Loi 21/2011 du 14 février 2012, portant orientation générale de l'éducation, de la formation et de la recherche, en

son Titre VI, Orientation scolaire, académique et de prise en charge sociale de l'apprenant, remet l'orientation des apprenants au cœur des missions primordiales du Secrétariat d'orientation scolaire, universitaire et professionnel, en abrégé, Sosup. Cependant, depuis cette naissance légale (2011 et 2019), le Sosup n'a jamais été mis en place. De ce fait, l'Agence nationale des bourses du Gabon (ANBG) a continué à remplir ce rôle en attribuant des bourses après inscription directe de l'étudiant dans un établissement d'enseignement supérieur. Nous savons ce que cela a produit. C'est pourquoi nous avons le devoir de correction en créant des outils pour aider à une orientation plus efficace qui ne soit plus productrice d'abandons et d'échecs universitaires dans les marges de 30 à 50 %. 3 500 bacheliers 2020 ont été au départ orientés dans 17 établissements du privé qui sont apparus corrects tant dans leur organisation respective que dans leur cadre fonctionnel. 950 de ces bacheliers ont manifesté le désir

De manière générale, les cours dans les universités et les grandes écoles ont repris en septembre 2020, au niveau où ils s'étaient arrêtés au moment de leur suspension. Cela a engendré deux types de fonctionnement calendaire.

"La première livraison des avril 2021"



Conditions d'apprentissage aux étudiants.

de se réorienter à l'UOB pour des raisons financières liées aux coûts élevés de la formation.

Pourquoi avoir réorienté les nouveaux bacheliers vers l'UOB?

Ce sont environ 2000 bacheliers orientés vers le privé qui seront concernés par une prise en charge raisonnable de l'État. S'agissant des 10 058 bacheliers orientés à l'UOB, il faut dire qu'il y a une baisse d'orientation des étudiants vers les filières générales des Lettres, des Sciences humaines et sociales de l'UOB (47,10 % des bacheliers 2020 contre 55 % les années antérieures) mais les effectifs restent encore importants pour ceux qui ont été orientés en Faculté de Droit et des sciences humaines.

Monsieur le ministre, depuis plus d'un an, surtout suite à la pandémie de Covid-19, le problème de l'enseignement à distance suscite bien des interrogations. Qu'en est-il exactement?

Il faut former les enseignants et les étudiants à cette technologie nou-

velle, les aider à s'équiper en terminaux numériques, leur assurer l'accès au service et, surtout, assurer l'accessibilité du programme à tous. Et par-dessus tout, il faut encadrer juridiquement ce processus. Vous comprendrez donc que cela peut prendre du temps. Et même beaucoup de temps. Au début de la crise sanitaire, nous avons pris le parti de laisser les établissements définir eux-mêmes leur stratégie d'implémentation de l'enseignement à distance, étant bien sûr entendu que ce mode de transmission des connaissances, qui aide à assurer la continuité pédagogique par temps de crise, nous permet de renforcer la résilience de notre système éducatif. À terme, nous devrions parvenir à un système hybride d'enseignement, en présentiel et en distanciel, et permettre à nos apprenants de recevoir les cours alternativement grâce à l'une ou grâce à l'autre possibilité.

La réussite de ce pari ne dépend-elle pas d'une collaboration avec des partenaires capables de vous accompagner?

Effectivement. Aujourd'hui, nous avons signé un partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) qui nous permet d'amorcer ce chantier avec, très prochainement, les formations des enseignants à la production et à la diffusion des cours en ligne. Un autre partenariat nous lie désormais avec l'Unesco, dont nous avons sollicité l'accompagnement pour un accès aux terminaux numériques à taux préférentiel au bénéfice des enseignants et des apprenants. Dans cette optique, des démarches sont en cours auprès de ma collègue ministre de l'Économie, pour étudier la viabilité fiscale d'une telle opération. Il s'agit donc là, comme je le disais, d'un projet à plusieurs niveaux d'intervention. Notre ambition est d'être prêts pour la rentrée universitaire 2021-2022.

Vous avez annoncé le début des inscriptions pour le 12 avril prochain. Comment justifiez-vous ce retard?

De manière générale, les cours dans les universités et les grandes écoles ont repris en septembre 2020, au niveau où ils s'étaient arrêtés au moment de leur suspension. Cela a engendré deux types de fonctionnement calendaire. D'un côté, ceux qui reprenaient le premier semestre ou entamaient le second. L'USS, l'INSG, l'IUSO, l'IST et l'ITO ont achevé leur année académique, en décembre 2020 et ont débuté les cours en février 2021. Majoritairement, ces établissements s'acheminent vers la fin du 1er semestre 2021. Le second groupe composé de l'Université Omar Bongo et de l'USTM a achevé le premier semestre de l'année 2019-2020, en novembre 2020 et commencé le second semestre en décembre. C'est donc en mars 2021 que s'est profilée la fin de l'année universitaire 2019-2020.

Cette reprise ne concerne-t-elle que la seule UOB?

Non! Les inscriptions ont débuté à l'USTM depuis le 29 mars 2021 et la mise à niveau de certains bacheliers 2020 orientés dans cet établissement a commencé la semaine dernière. Pour l'UOB, s'agissant des nouveaux bache-

liers orientés dans les facultés de lettres, sciences humaines, droit et sciences économiques, les inscriptions s'effectueront à partir du 12 avril 2021, selon un dispositif qui sera précisé par les autorités académiques. Dans tous les cas, les conditions d'accueil des nouveaux bacheliers et la reprise des cours sont garanties et se dérouleront de manière processuelle, à la fin du mois d'avril 2021 pour les deux universités, l'UOB et l'USTM qui n'ont pas encore commencé la nouvelle année.

Avez-vous tenu compte des mesures imposées par le gouvernement dans le cadre de la riposte contre le coronavirus? Oui! Il faut bien tenir compte de la situation pandémique mondiale qui nous contraint à une gestion rigoureuse des espaces pédagogiques pour respecter les mesures barrières compte tenu

de la concentration des étudiants dans les amphithéâtres. Nos recommandations sont claires à ce niveau. Les chefs d'établissement doivent mettre en place des dispositifs contraignant le nombre d'étudiants dans les salles de classe, les amphithéâtres... Les enseignants doivent être en premier lieu dans la réussite de ce dispositif. C'est pourquoi, je crois qu'il n'y a pas lieu d'inciter à des grèves mais plutôt à faire preuve, comme c'est souvent le cas, de professionnalisme et d'esprit citoyen et républicain. Car, tout cela, à mon avis, participe à anoblir la fonction d'enseignant, de respecter les professeurs. Les enseignants doivent être au cœur des valeurs de solidarité de la République. C'est pourquoi il y a nécessité qu'ils soient soutenus dans leurs actions pour un meilleur positionnement social.

L'UOB fait peau neuve



Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DEVENU au fil des années un refuge pour les reptiles par manque d'entretien, l'Université Omar-Bongo (UOB) aura bientôt fière allure. En effet, il lui sera livré la livraison, le 12 avril prochain, selon l'annonce du ministre de l'Enseignement supérieur, Patrick Mouguia-Daouda, d'importants équipements.

Ceux-ci s'inscrivent, affirme-t-on, dans le cadre de la modernisation de la plus grande enceinte universitaire du pays, vieille de 50 ans. Une bonne nouvelle qui tombe dans un contexte fortement marqué par la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus. C'est, sans doute, une

année universitaire qui restera dans les mémoires. Tant elle se décline en plusieurs phases en raison de la crise sanitaire. De même, la livraison de ces chantiers intervient au lendemain de la clôture des dossiers du Secrétariat d'orientation scolaire universitaire et professionnelle (Sosup).

En effet, la livraison de ce premier chantier constitué de 7 amphithéâtres sera accueilli comme un véritable ouf de soulagement pour cette université qui, depuis plusieurs années, ne cesse d'enregistrer l'arrivée de nouveaux apprenants. À en croire le gouvernement, "cette réhabilitation des infrastructures entend assurer aux nouveaux bacheliers les meilleures conditions d'accueil dès la reprise des cours".